

Communiqué de presse

Paris, le 1 octobre 2012

S'assurer, ça rassure !

Le nouveau dépliant de l'association Prévention Routière et du Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires des dommages (FGAO)

Conduire sans être assuré est une tentation à laquelle on ne devrait jamais céder. Si un accident survient, les conséquences peuvent être dramatiques. Parce qu'il est fondamental d'être bien assuré pour se déplacer en toute sécurité, l'association Prévention Routière et le FGAO (Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires des dommages) éditent un nouveau dépliant d'information et de prévention des risques encourus en cas de non-assurance.



Pourquoi souscrire une assurance auto ? Dans quels cas l'utilisateur n'est-il pas couvert par son assurance ? Sans assurance, quelles conséquences ?

A la fois complet et pratique, ce nouveau dépliant propose aux usagers de la route de faire le point sur l'importance d'être bien assuré lorsque l'on est conducteur : les assurances obligatoires et complémentaires, les différents cas pour lesquels un conducteur n'est pas couvert par son assurance (absence de contrat, de garantie, fausse déclaration...) ou encore les risques encourus lorsque que l'on circule sans assurance.

Ce dépliant est disponible gratuitement sur demande auprès des comités départementaux de l'association Prévention Routière (liste disponible sur www.preventionroutiere.asso.fr).

Il est également possible de le télécharger directement sur les sites www.preventionroutiere.asso.fr et www.fondsdegarantie.fr.



Contacts presse :

Association Prévention Routière
Sophy Sainten
Tél. : 01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25
s.sainten@preventionroutiere.asso.fr

Fonds de Garantie
Fabienne Chevalereau
Tél. : 01 43 98 87 95
fabienne.chevalereau@fga.fr